

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le



ID: 066-200078269-20240603-DELIB2024\_15-DE

# DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION & D'AMÉNAGEMENT TECH-ALBÈRES

# Séance du 03 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois juin, à dix sept heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, Salle du Préau à Saint-André, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexandre PUIGNAU.

2024/15 Réf. 03/06-01

Date de convocation : 21/05/2023

Nb de membres en exercice : 63
Présents : 36
Nb de suffrages exprimés : 40
VOTE : Pour : 40

Contre: 0
Abstentions: 0

### OBJET: DM1 2024 - DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET PRIMITIF 2024

#### Étaient présents avec droit de vote :

M. LAURENT BERNARDY (TITULAIRE), M. FRANCIS BERTHELIER (TITULAIRE), M. YVES BLIN (TITULAIRE), M. DANIEL BONNEFOY (TITULAIRE), M. CHRISTIAN BOTTEIN (TITULAIRE), M. ANTOINE CASANOVAS (TITULAIRE), M. JEAN-LOUIS CATALA (TITULAIRE), M. CLAUDE COMMES (TITULAIRE), M. SERGE FAJAL (TITULAIRE), M. DENIS FOURNY (TITULAIRE), M. ME CORINNE GAILLOT (TITULAIRE), M. MICHEL GARRIGUE (TITULAIRE), M. FREDERIC HEBRARD (TITULAIRE), M. XAVIER JUHEL (TITULAIRE), Mme ANNIE LAMARQUE (SUPPLEANT), Mme MAYA LESNE (TITULAIRE), M. ANTOINE PARRA (TITULAIRE), M. ANTOINE PARRA (TITULAIRE), M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. GERARD PUJOL (TITULAIRE), M. FRANCIS QUINTANE (TITULAIRE), M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. GERARD PUJOL (TITULAIRE), M. FRANCIS QUINTANE (TITULAIRE), M. ROBERT SANCHEZ (SUPPLEANT), M. LOUIS PIERRE SCHWEER CASES (SUPPLEANT), M. PIERRE SERRA (TITULAIRE), M. JEAN-MICHEL SOLE (TITULAIRE), M. ANDRE TRIVES (TITULAIRE), Mme FREDERIQUE VAQUER (SUPPLEANT), M. JEAN VILA (TITULAIRE), M. JACQUES VILANOVE (TITULAIRE), M. GUY VINOT (TITULAIRE),

# Étaient représentés / ayant donné procuration :

M. JACQUES ARNAUDIES (TITULAIRE) donne procuration à M. CHRISTIAN BOTTEIN (TITULAIRE), M. BRUNO GALAN (TITULAIRE) donne procuration à M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), Mme MARIE-JOSÉ MACABIES (TITULAIRE) donne procuration à M. XAVIER JUHEL (TITULAIRE), M. ALAIN RAYMOND (TITULAIRE) donne procuration à MME. MICHELE RAYE DEBRAS (TITULAIRE),

#### Autres présents :

M. MICHEL LESOT (SUPPLEANT) et M. MICHEL VIZERN (SUPPLEANT)

#### Absents excusés :

Mme SANDRINE CAPEILLE (TITULAIRE), M. MARCEL COLL (TITULAIRE), M. MARC DE BESOMBES-SINGLA (TITULAIRE), M. PATRICK DORANDEU (TITULAIRE), M. CLAUDE FERRER (TITULAIRE), M. NICOLAS GARCIA (TITULAIRE), M. CHRISTIAN JODAS (SUPPLEANT), Mme JOSELINE LAFON (SUPPLEANT), M. PÈRE MANZANARES (SUPPLEANT), Mme MARTINE MAUGUIN (TITULAIRE), M. CHRISTIAN NIFOSI (TITULAIRE), M. JACKY PUJOL (TITULAIRE), M. MICHEL THIRIET (TITULAIRE), M. MARTI VILA PASOLA (TITULAIRE).

M. ANTOINE PARRA (TITULAIRE) a été nommé secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du CGCT.







OBJET: DM1 2024 - DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET PRIN Public ie 024

ID: 066-200078269-20240603-DELIB2024\_15-DE

Il convient d'effectuer des modifications au BP 2024 correspondant à une écriture d'ordre budgétaire au chapitre 041 pour constater le remboursement de l'avance de l'opération 39 dite Travaux TANYARI.

Nous en profitons pour faire un virement de crédit du chapitre 66 au 011 pour la comptabilisation des intérêts afférents à la ligne de trésorerie et de transférer 3 000 € de l'opération 52 au profit de l'opération 50.

DM N° I au BP 2024							
FONCTIONNEMENT							
	DEPENSE	S	11 - 112	RECETTES			
C	III Charges à caractère géne	éral					
627	Frais bancaires et assimilés		21 600.00 €		•		
	21	TOTAL:	21 600,00 €	Т	OTAL :	0,00 €	
	066 Charges financières			002 Excédent de fonctionnement repo	rté		
66111	Inérêts		-21 600,00 €				
	21	TOTAL:	-21 600,00 €	Т	OTAL :	0,00 €	
ALC: NO SEC.	JX GENERAUX TONNEMENT DEPENSES		0,00 €	TOTAUX GENERAUX FONCTIONNEMENT RECETTES		0,00 €	

		INVESTIS	SEME	NT	
	DEPENSES	18		RECETTES	
20	· Immobilisations en cours				
203   op 52	Etude risques 4 barrages	-3 000,00 €			
2031 op 50	Étude risques Collioure	3 000,00 €			
:	тот,	AL: 0,00 €		TOTAL :	0,00 €
041 2312 op 39	Opérations patrimoniales	299 795,69 €	041 238	Opérations patrimoniales	299 795.69 €
	TOTAL chapitre	041 299 795,69 €		Total chapitre 041	299 795,69 €
TOTAUX DEPENSE	GENERAUX INVESTISSEMENT	299 795,69 €	TOTAU	X GENERAUX INVESTISSEMENT FES	299 795,69 €
CUMUL DEPENSES DM I		299 795,69 €	E CUMUL RECETTES DM I		299 795,69 €

66049	SMIGATA	DM4	2024	
Code INSEE	Budget SMIGATA	DM nº1	2024	

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

DM1

29. 00 (00)00	Dépenses (1		Recettes (1)	
Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-627-020 : Services bancaires et assimiles	0.00 €	21 500 00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	21 600.00 €	0,00€	0.00 €
D-86111-020   Intérêts églés à l'échéance	21 600.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00
TOTAL D 66 : Charges financières	21 600 00 €	0.00 €	0.00€	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	21 600.00 €	21 600.00 €	0.00€	0.00€
INVESTISSEMENT				
D-2312-39 TANYARI-020: TRAVAUX PALAU TANYARI	0.00 €	299 795 69 €	0.00 €	0.00 €
R-238-020 : Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0.00 €	0 00 €	0.00 €	299 795 59 6
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0.00 €	299 795.69 €	0.00 €	299 795 69 €
D-2031-50 ERCOLLIOURE-020 : PAPI ETUDE RISQUE COLLIOURE	0.00 €	3 000 00 €	0.00 €	0.00 €
D-2031-52 ERBAILL 4B-020 ; PAPI ETUDE RISQUE BAILLAURY 4 BARRAGES	3 000.00 €	0.00€	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	3 000.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	3 000.00 €	302 795.69 €	0.00 €	299 795,69 €
Total Général		299 795.69 €		299 795.69 €



ID: 066-200078269-20240603-DELIB2024\_15-DE

#### Vue d'ensemble du Budget modifié par la DM 1

		BP + DM 1		
		FONCTIONNEMENT		
	Dépenses			Recettes
ВР		1 822 647.80 €	BP	1 822 647.80 €
DM 1		0 €	DM 1	0.00 €
	Total	1 822 647.80 €	Total	1 822 647.80 €
		INVESTISSEMENT		
	Dépenses			Recettes
BP		8 043 058.72 €	ВР	8 043 058.72 €
DM 1		299 795.69 €	DM 1	299 795.69 €
	Total	8 342 854.41 €	Total	8 342 854.41 €
	TOTAL SECTIONS CUMULEES	10 165 502.21 €		10 165 502.21 €

# Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité:

- APPROUVE la décision modificative n° 1 au Budget Primitif 2024 telle que présentée ci-dessus ;
- AUTORISE le Président à signer tous les actes et documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré à Saint-André, les jour, mois et an que dessus.

Pour expédition conforme,

Le Président,

Alexandre PUIGNAU

Le/ ou La secrétaire de séance,